

» leurs propres fraix ; qu'on n'y admettra que
» des Protestans, soit des Provinces de la Gran-
» de Bretagne, soit des Pays étrangers ; & que
» pour être inscrit sur le tableau des Colonistes,
» il faut s'adresser au Sieur Jean Pownal,
» Ecuyer, Secrétaire des Commissaires du
» Commerce & des Plantations à Londres. »

On a appris en Cour, on a même publié encore de ces coups barbares commis par les Sauvages de l'Amerique contre les troupes du Roi & les habitans qui se joignoient à eux. Mais, dit-on, tout s'apaise pour le moment. Dans un Congrès que le Chevalier Johnson a tenu au mois d'Octobre avec les Iroquois, il les a déterminés, suivant les Lettres qu'il a envoyées à *Londres*, à porter plusieurs autres Tribus de Sauvages à la Paix, leur faisant envisager les suites de leurs hostilités, dont le Grand Roi Georges se vengeroit puissamment dès qu'il le voudroit ; & en conséquence dix-huit Tribus ont signé un Traité de Paix, que le Chevalier Johnson a cimenté par nombre de présens dont il leur a fait la répartition au nom de S. M. Cependant on n'apprend pas encore que les Forts *Détroit* & *Pitt* soient absolument dégagés des attaques des Sauvages.

Il y a aussi guerre aux Isles *Philippines*. Des Lettres de Manille, qui en est une des principales Villes, portent que les Anglois après sa réduction, ont été obligés de soumettre successivement par la voye des armes, quelques autres places où des Espagnols s'étoient retirés avec des Malays & des Pampangas, naturels du pays ; & qu'il y avoit encore des Forts dont il falloit s'emparer de même ; ce qui coutoit toujours du monde & bien des fatigues. Il y a cependant